

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1123/SG/FIN autorisant M. Omar Abdullah Basharahell, de nationalité sud-yéménite, à acquérir un immeuble sis à Djibouti (titre foncier n° 545) .

n° 69-1123/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
19 juillet 1969

Numéro JO
n° 16 du 11/08/1969

Date du numéro
11 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Omar Abdullah Basharaheel, de nationalité sud-Yéménite, est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, boulevard du Général-de-Gaulle, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 545 aux noms de MM. Salem Mohamed Ba Obeid, Aboubaker Mohamed Ba Obeid et -Ali Mohamed Ba Obeid.